
AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de HÉRIC

sont informés que la tournée de conservation du cadastre y sera entreprise à compter du : 02 SEPTEMBRE 2019

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre chargé des travaux toutes indications propres à faciliter les travaux de mise à jour du plan.
- à lui permettre d'accéder à leur propriété pour effectuer les mesurages nécessaires.

Ces opérations sont autorisées par arrêté préfectoral dont le géomètre est

URBANISME

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

A partir de Lundi 2 septembre à lieu la tournée de conservation du cadastre sur le territoire de Héric. Les propriétaires sont invités à faciliter les opérations du géomètre chargé des travaux.

Mis en ligne le 02 septembre 2019

CONSERVATION DU CADASTRE

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de HÉRIC sont informés que la tournée de conservation du cadastre y sera entreprise à compter du : **02 SEPTEMBRE 2019**

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre chargé des travaux toutes indications propres à faciliter les travaux de mise à jour du plan.
- à lui permettre d'accéder à leur propriété pour effectuer les mesurages nécessaires.

Ces opérations sont autorisées par arrêté préfectoral dont le géomètre est porteur d'une ampliation.

Le Maire,

Patrice LÉRAY



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie d'Héric

12 rue de l'Océan
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00